



Hérault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal**Séance du 01/07/2022**

Salle du Victor Hugo – Rue des Bleuets – 34660 COURNTERRAL

Date de convocation : 24/06/2022

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 26

Quorum atteintPrésents (18) :

- William ARS
- Olivier DELMAS
- Patricia BELKADI
- Norbert ISERN
- Karine TURLAIS
- Yoann AGATI
- Geneviève SOLACROUP
- Anne MACIAS
- Roseline PONS TERME
- Marc OLIVIER
- Anne GACHON GARRIDO
- Gautier VIDAL
- Emilie BRIGNARD
- Paul MARTINEZ
- Anne-Marie DELOBEL
- Pascale GRIPON
- Jean-Pierre CAMBON

- Marion LIGIER

Absents représentés (8) :

- Marie-Line GIBERT : pouvoir à Roseline TERME
- Eddy GOMMERET : pouvoir à William ARS
- Flavien MERCADIER : pouvoir à Olivier DELMAS
- Julien SAVARD : pouvoir à Jean-Pierre CAMBON
- Pascal PANTHENE : pouvoir à Marion LIGIER
- Jean-Luc DELAGNES : pouvoir à Jean-Pierre CAMBON
- Sylvie VALETTE : pouvoir à William ARS
- Patrick MOREAU : pouvoir à Norbert ISERN

Absent (3) :

- Ariane CHAZERAND AZOULAY
- Céline DUCOUDRAY
- Olivier CARNET

Secrétaire de séance : Olivier DELMAS

DELIBERATION D2022-52 – ACQUISITION FONCIERE AMIABLE DE LA PARCELLE AH37

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment les articles L.1111-1, L.1211-1, L.1212-1 et L.1212-6,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1311-9 à L.1311-13, L.2241-1,

Vu le Code civil, et notamment l'article 1317,

Considérant l'intérêt de la parcelle AH37 pour la réalisation d'un espace vert provisoire,

Monsieur le Maire précise que la moitié indivise de la parcelle AH 37 appartient à Madame MATHIEU Jeannine et que l'autre moitié sera acquise au moyen d'une incorporation de bien vacant et sans maître de plein droit (PAYRASTRE Albert Lucien né le 11/03/1915 à MARSEILLE, décédé le 10/01/1986 à MONTPELLIER).

Monsieur le Maire propose au Conseil :

- d'acquérir la moitié indivise de la parcelle cadastrée AH 37 d'une contenance de 890 m², à titre gratuit auprès de Mme MATHIEU Jeannine,
- de l'autoriser à recevoir et à authentifier l'acte d'acquisition en la forme administrative,
- de l'autoriser à signer toutes pièces et tous actes se rapportant à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 12/07/2022

Reçu en préfecture le 12/07/2022

Affiché le 13/07/2022 **SLOW**

ID : 034-213400880-20220701-D2022_52-DE

LE CONSEIL :

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.

FAIT ET DELIBERE A COURNONTERRAL, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



William ARS

